

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LOUIS MALASSIS ST HILAIRE DES LANDES ecole.0350485m@ac-rennes.fr	Jeudi 11 mars 2020 de 18h00 à 20h00
<u>Membres présents :</u> Représentants de parents d'élèves : Mesdames MEHEUST, PERON Enseignantes : Mesdames BINOIS, Monsieur BERTRAND (dir.) Madame HAMARD (conseillère municipale, chargée des affaires scolaires) Madame BOULIERE (adjointe au maire en charge des affaires scolaires)	
<u>Membres absents excusés :</u> Monsieur FLOCHEL, IEN en charge de la circonscription de Fougères Monsieur HAMARD, maire Représentants de parents d'élèves : Mesdames BEAUDOIN, CALVEZ, DEMAREST et Monsieur COQUARD Enseignantes : Mesdames MICHEL, ROME, DDEN : Madame Derennes	

En raison de nouvelles mesure sanitaires, les conseils d'école ne peuvent se tenir qu'à 6 personnes maximum.

ORDRE DU JOUR

Ecole :

- PV du conseil de juin 2020
- Protocole sanitaire
- Actions pédagogiques et projets pour l'année scolaire 2020-21
- Prévisions d'effectifs 2020-2021
- Projet d'école

Mairie :

- Travaux et entretien des bâtiments

Questions des parents (à transmettre pour le lundi 9 mars au plus tard) :

COMPTE RENDU DE LA REUNION

ECOLE

1) PV du 5/11/2020

- Lecture par tous les membres présents du précédent Conseil d'école.
- Le procès-verbal est adopté à la majorité.

2) Protocole sanitaire

Procédure en cas de COVID confirmé

- En cas d'identification **d'un covid variant** chez un élève (maternelle ou élémentaire) ou un personnel la classe concernée sera fermée.
- En maternelle, **l'apparition d'un cas confirmé** parmi les élèves implique que les autres élèves de la classe soient identifiés comme contacts à risque. Dans la circonstance où trois élèves d'une même classe (de fratries différentes) seraient positifs au Covid-19, alors les personnels de la classe doivent également être considérés comme contacts à risque.
- En élémentaire, dans la circonstance où trois élèves minimum d'une même classe (de fratries différentes) seraient positifs au Covid-19, alors les élèves et les personnels de la classe doivent être considérés comme contacts à risque. En cas de contact à risque, l'école informe immédiatement les personnels et les responsables légaux des élèves concernés.

Un enfant est contact à risque

A titre conservatoire ces élèves et ces personnels ne doivent pas revenir dans l'établissement. L'élève pourra se rendre à l'école après un délai 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé, s'il ne présente pas de symptôme évocateur du Covid-19 et sans obligation de test. Le retour à l'école ou à l'établissement se fait, sous réserve de la poursuite du respect strict des mesures barrières pendant une période de 7 jours et, pour les élèves à partir du CP, du port rigoureux du masque **grand public de catégorie 1**.

3) Actions pédagogiques et projets pour l'année scolaire 2020-2021

a) LA MER

Chaque classe va travailler sur le thème de la mer au sein de sa classe.

- en cycle 1 sur la mer, les animaux marins, les pirates
- en cycle 2 et 3 : le Vendée globe, la mer, aquarium de poissons....

La réalisation de temps fort entre les différents élèves de l'école est à ce jour non autorisé.

b) MUSIQUE A L'ECOLE

Notre projet «la mer» en lien avec notre projet d'école « » a été validé et nous avons Maureen VAN DELF (intervenante en musique) qui intervient auprès de nos élèves de la CP et CE1 tous les mardis matins jusqu'au début du mois de janvier.

Des enregistrements sonores ont été réalisés avec Maureen et seront restitués en cas d'exposition en fin d'année.

c) BIBLIOTHÈQUE

En raison du protocole sanitaire Anne-Sophie Margry vient une fois par période dans la classe travaillé sur un thème avec les différentes classes. En février, elle est venue travailler sur la moufle avec les élèves de maternelle, sur le petit chaperon rouge avec les élèves de cycle de CP CE1 et sur Alice aux pays des merveilles avec les élèves de ce2-cm1-cm2.

d) RENCONTRES SPORTIVES USEP

Les rencontres entre les classes sont pour l'instant suspendues.

e) PISCINE (à COGLEO à ST Brice en Cogles)

- CE2/CM : tous les mardis matins au 1er trimestre
- GS/CP/CE1 : Les séances sont à ce jour suspendues.

f) ECOLE ET CINEMA

Les séances sont à ce jour suspendues.

g) LES EXPL'EAURATEURS

Les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 se sont inscrits aux programmes pédagogiques (de familles actives au centre social de fougères) les petits expl'aurateurs et les expl'aurateurs.

Les cycles 3 vont travailler avec Anthony Leblanc sur l'eau en lien avec les zones humides de la commune du 9 avril au 18 juin (tous les 15 jours).

Les cycles 2 vont travailler sur le cycle de l'eau du 23 mars au 15 avril.

h) JOURNÉE D'INTEGRATION

La matinée d'intégration des futurs élèves de TPS se tiendra le vendredi 25 juin 9h30-11h.

i) ECHANGE ENTRE L'ECOLE ET DES PERSONNES ISOLEES

Sur une initiative de la mairie, un projet d'échange entre les élèves (des deux écoles) et les personnes « âgées » et isolées de St Hilaire des Landes est mis en place. Les élèves de la classe de cycle 2 et 3 ont écrit une lettre et ont réalisé des dessins. D'autres formes d'échanges vont être réalisés.

j) RESTITUTION DES PROJETS DE L'ANNEE

Après le deuxième temps fort du le mardi 11 mai, l'école ouvrira ses portes après la classe pour présenter les différents projets de l'année.

4) Prévision des effectifs 2021-2022

EFFECTIFS ET REPARTITION DES ELEVES		
Cycle 1 Madame Virginie Binois	Cycle 2 Madame Virginie Michel	Cycle 2-3 Monsieur Steve Bertrand
3 TPS	7 CP	11 CE2
12 PS	7 CE1	7 CM1
11 MS		7 CM2
10 GS		
Total : 36 élèves	Total : 14 élèves	Total : 25 élèves
Effectif total : 75 élèves (au 11/03/2020)		

5) Projet d'école 2016-2020

Un nouveau projet d'école pour 2020-2025 va être élaboré au cours de l'année scolaire. Un bilan sera donc réalisé sur le projet d'école actuel.

6) Péricolaire et Mairie

a) Travaux à faire

Devis en cours :

- Alarme incendie qui se déclenche en même temps ?
- Toilettes à rénover dans la grande cour ?

Demande de travaux :

- repeindre les classes tous les 2-3 ans
- reboucher le trou sous l'escalier dans la cour des maternelles et en faire un placard

a) Demande divers

Projet de financement informatique et point sur le matériel

demande un financement de 6 PC portable soit 2 par classe

Dispositif argent de poche

travaux possibles à faire :

- enlever les planches
- nettoyer les herbes dans la cour
- repeindre le grand tableau
- peindre les parpaings
- nettoyer les murs dans la classe de maternelles

Désinfection du matériel

Demander des lingettes

Suggestion, revoir peut être pour changer

7) Questions des parents

- Penser à saler le passage qui longe la route pour aller à la cantine quand il neige.
- Les enfants ont peur de rester enfermés dans les toilettes extérieures. (cour)
- La classe de cycle 3 a peu de robinets pour se laver les mains. Vu le nombre d'élèves, il serait souhaitable que la mairie fasse des travaux pour augmenter le nombre de robinets. En outre, serait-il possible d'avoir au moins un robinet d'eau chaude (lors des grands froids, ce ne doit pas être très agréable de se laver les mains avec une eau gelée !)
- De même, les sanitaires sont en dehors de la classe : d'un point de vue sécuritaire, nous pouvons nous interroger ?! Enfin, l'hiver, ce ne doit pas être très agréable - encore une fois - d'aller aux toilettes ...

- Le brassage à l'école est interdit... Pourquoi pas lors de la garderie ? Les enfants de tout âge se mélangent... Et il me semble que les enfants de l'école publique côtoient les enfants de l'école privée : où est la logique ????
- Pas assez de temps pour manger le midi à la cantine (plat débarrassé avant que l'enfant ait eu le temps de finir)
- Certains parents, à la sortie des classes, ne portent pas le masque : n'est-ce pas obligatoire ?

Réponses

La rénovation des toilettes :

La priorité est mis dans la rénovation de la toiture donc les toilettes ne sont pas les prochains travaux prévus dans l'école.

Les représentants de parents souhaitent réaliser une pétition auprès de tous les parents dans les classes. Un mot va être distribué dans les cahiers la semaine prochaine.

Le brassage à la garderie

A la garderie, il y a une seule personne pour surveiller tout le monde. La mairie propose déjà d'être attentif lors de la prise de goûter car les enfants n'ont pas de masque et de séparer les élèves à ce moment. Pour les autres moments, la mairie réfléchit mais cela semble difficile avec un seul personnel.

Les repas à la cantine :

A la cantine, il n'y a pas de problèmes récurrents pour la prise de repas mais les adultes seront vigilants.

Le port du masque :

La mairie propose de mettre un affichage pour le port du masque obligatoire.

Cela satisfait les différents acteurs.

Secrétaire de séance : S.BERTRAND

Président de séance : S.BERTRAND